Evaluation des pratiques dérogatoires en matière d'urbanisme, Maroc

IPROconsult

Maître d'ouvrage :
Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Prestations :
Etude d'évaluation de l'impact de la pratique dérogatoire marocaine en matière d'urbanisme

Partenaire :
ISA Internationales Stadtbauatelier GmbH

Période de réalisation :
2017

Dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation de l'économie marocaine, le Maroc a entrepris de réformer et assouplir ses procédures administratives et réglementaires. L'introduction de dérogations dans la législation en matière d'urbanisme représente la première étape permettant de compenser les lacunes et les insuffisances du cadre juridique existant.
Cet instrument a été conçu comme une solution intermédiaire jusqu'à la réforme complète des règlements d'urbanisme, et a fait depuis ses preuves dans la gestion urbaine du quotidien. L'objectif de cette étude était d'évaluer l'impact de la pratique dérogatoire sur l'urbanisme telle qu'elle est pratiquée au Maroc. L'étude a été réalisée par IPROconsult Maroc suite à un appel d'offres lancé par la Direction de l'Urbanisme du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Le but était d'examiner la pratique de la dérogation et les points de conflits qui s'étaient présentés, et de proposer des solutions appropriées pour réguler le système actuel.

Le système de dérogation a été évalué à partir d'entretiens avec les parties prenantes concernées, à partir de propres recherches, de l'examination de documents juridiques et de données géographiques. Les recommandations qui en ont résulté ont été mises à la disposition du Ministère en même temps que l'étude.

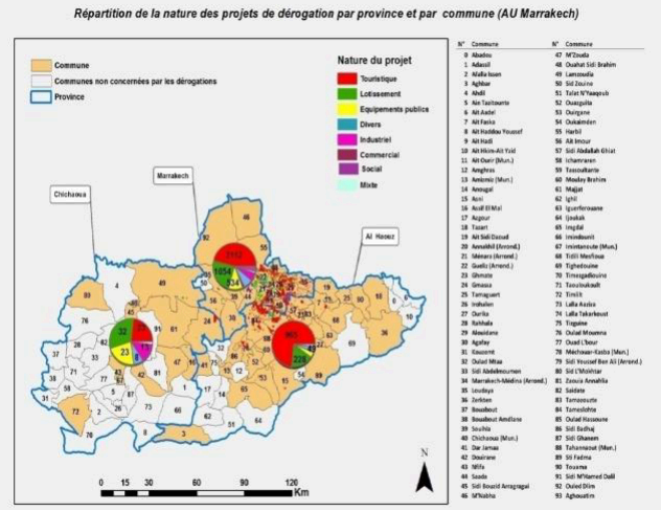

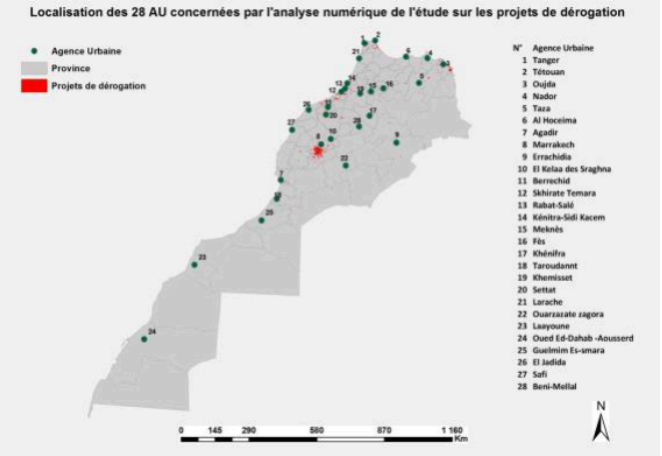

Diese Seite ist zu löschen!
Kontaktdaten Auftraggeber
Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Achtung: Laut Datenschutzverordnung dürfen personenbezogene Daten wie personalisierte Mailadressen oder Durchwahlen nicht ohne Erlaubnis verwendet werden. Sollten diese im Internet auffindbar sein, können sie angegeben werden.
Zur Sicherheit sollten zentrale Mailadressen und Telefonnummern verwendet werden.